

Ne gâchez pas votre fête
Utilisez les artifices
en toute sécurité !



Les anniversaires, les mariages, les fêtes de village et surtout les réveillons de Noël et de Nouvel An sont des périodes propices au lancement de feux d'artifice. Leur manipulation n'est toutefois pas sans danger. C'est pourquoi nous insistons cette année encore sur l'importance de les utiliser en toute sécurité.

Afin de préserver les citoyens d'éventuels accidents, le SPF Economie a réalisé un nouveau flyer décrivant les principaux dangers encourus et les moyens de les éviter. Il vous est loisible d'en prendre connaissance sur le site Internet suivant : <https://www.meilleursfeux.be>

Des feux d'artifice de mauvaise qualité ou mal utilisés peuvent vite transformer une soirée de rêve en un véritable cauchemar. Brûlure, cécité,... chaque année de trop nombreuses personnes sont victimes d'accidents avec des feux d'artifice, aux séquelles parfois **irréversibles**.

N'en faites pas partie, suivez ces conseils pour ne pas gâcher votre fête !

Sur simple demande, un exemplaire de la brochure peut être obtenu gratuitement au service population de votre Administration.
